

EDITORIAL...

CHERS LOCATAIRES,



La rentrée a eu lieu avec l'arrivée de nouveaux locataires à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre patrimoine locatif.

Nous poursuivons avec vous notre route et notre évolution. Nous avons livré, en août dernier, la Résidence "le Domaine de Dolé" à Gourbeyre, composée de 48 logements, ainsi que la Résidence "Monte-Cristo" de 52 logements et "Margot" de 80 logements dans le quartier du Théâtre de verdure au Lamentin. Notre offre locative grandit et s'étoffe sur de nouveaux territoires.

Au cours des prochains mois, de nombreuses perspectives sont en cours en termes de travaux et de livraisons - 80 logements à venir en Guadeloupe et une centaine en Martinique.

En effet, dans votre précédent journal Voisinage, nous vous informions de l'installation prochaine de détecteurs de fumée. Cette opération se déroule de mi-octobre à mi-décembre 2015 et elle a pour objectif d'améliorer la sécurité de tous.

Chers locataires, tous les collaborateurs de la SEMAG vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année. Que l'année 2016 soit pour vous une année à la hauteur de vos espérances !

MALIKA MAISONNEUVE

Directrice de la Gestion Locative et du Patrimoine de la SEMAG

A LA UNE...

DE NOUVELLES FRESQUES EMBELLISSENT LES RÉSIDENCES DARBOUSSIER 1 ET 2



La SEMAG a conjugué les travaux de ravalement, qui ont duré d'avril à mai 2015, avec la réalisation de **trois fresques** sur les façades de ces immeubles. Ces fresques représentent des danseurs, symboles de la liberté retrouvée. Ainsi à la résidence Darboussier 1, vous pouvez apercevoir un danseur de gwoka et une danseuse de ballet. À la résidence Darboussier 2, c'est un danseur de Street danse qui est représenté.

Ces réalisations artistiques s'inscrivent dans la dynamique culturelle suscitée par la présence voisine du Mémorial ACTe (MACTe). La SEMAG a fait appel à l'artiste-peintre **Béatrice Melina** pour la réalisation de ces très belles fresques.

LES LOCATAIRES DE DARBOUSSIER 1 ET 2 VISITENT LE MÉMORIAL ACTe

Le samedi 11 avril 2015, la SEMAG a organisé une visite du MACTe, en partenariat avec le service communication du MACTe et l'association des locataires.

Pascal Berthelot, l'un des architectes de ce projet d'envergure, a présenté le site, de sa conception en tant que projet à la construction même du bâtiment. Les locataires ont pu également échanger sur le fonctionnement de cet équipement avec Pierre Reinette, alors directeur du MACTe.

La visite s'est achevée avec l'ensemble des locataires présents autour d'un verre de l'amitié, dans la cour centrale de la résidence Darboussier 1.





28
Secteur
Pointe-à-Pitre
et Abymes

5 à Lacroix
10 à Sonis
2 à Palerme
7 à Massoteau
3 à Gatine
1 à Garrido

2
à Baie-Mahault
Résidence
Kandélia

4
à Sainte-Rose
Résidence Madras (2)
et Cachemire (2)

10
au Lamentin
Résidence
Pomme Malaka

À VOTRE ÉCOUTE...

**JIMMY, ASSISTANT TECHNIQUE
AU SERVICE MAINTENANCE ET
PATRIMOINE PROGRAMMABLE
DE LA SEMAG**



“J’ai en charge l’état des lieux d’entrée dans le logement en présence du locataire, et le traitement de ses réclamations pour tout problème technique survenu durant le bail. Je réalise aussi l’état des lieux de sortie.

Mon activité concerne les communes de Port-Louis, Morne-à-l’Eau, Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Le Gosier et Le Lamentin. Elle s’effectue en collaboration étroite avec notre équipe de gardiens et avec les fournisseurs partenaires. Afin d’offrir un cadre de vie agréable à nos locataires, j’assure le suivi et le contrôle des fournisseurs”.

**Pour contacter le secrétariat
du Service maintenance et patrimoine
programmable de la SEMAG :**

TÉL : 0590 93 78 56

ACTU DES RÉSIDENCES...

**BIENTÔT : LE PAIEMENT PAR
CARTE BLEUE DANS VOS RÉSIDENCES
À SONIS ET À BLACHON**



Les locataires de La Boucan à Sainte-Rose en profitaient déjà. Dorénavant, chers locataires, la SEMAG a élargi son offre de services au cœur de vos résidences. Au cours de ce dernier trimestre

2015, les résidences du quartier de Sonis aux Abymes ainsi que celles de Blachon au Lamentin seront équipées de terminaux de paiement par Carte Bleue. Les paiements s’effectueront directement dans les loges des gardiens.

D’autre part, n’oubliez pas que vous pouvez effectuer vos règlements par prélèvement ou sur le compte CCP de la SEMAG. N’hésitez pas à nous contacter !

**NOUVEAUTÉ : DES PERMANENCES DE
GARDIENS DANS CERTAINES RÉSIDENCES**

Dans un souci de proximité important pour la SEMAG, vous pouvez dorénavant entrer en contact avec votre bailleur dans les loges de gardiens. En effet, parallèlement aux visites techniques effectuées par les collaborateurs et le gardien, des permanences sont maintenant assurées par vos gardiens dans les loges des résidences, Sopico et Darboussier à Pointe-à-Pitre,

Cachemire à Sainte-Rose, Blachon au Lamentin, Nénuphars et Massoteau aux Abymes. Les horaires sont à consulter sur les panneaux d’affichage des loges.



C TOUT NEUF !

**LAMENTIN :
DES RÉSIDENCES MARGOT ET MONTÉ CRISTO
À L’ARCHITECTURE INNOVANTE !**

La SEMAG vient de livrer deux résidences dans le quartier théâtre de verdure. Les résidences MONTE CRISTO et MARGOT aux architectures innovantes avec des espaces verts conçus pour apporter la “nature” aux pieds des immeubles. Ce nouveau quartier, entièrement réalisé par la SEMAG, devrait à terme accueillir 210 nouveaux logements en début d’année 2016.



CHERS LOCATAIRES, ASSOCIATIONS !

Vous avez une question à poser, une information à diffuser, une initiative à valoriser, une manifestation ou un projet à promouvoir dans **VOISINAGE**

Envoyez-nous vos propositions :
communication@semag.fr ou au **Service Communication**,
Espace SEMAG, BP 289 Boisripeaux, 97182 Abymes



DU CÔTÉ DE CHEZ VOUS...

LES ABYMES : FAIR+ POUR LES HABITANTS DES QUARTIERS



L'association FAIR+, Force Action Initiatives Réunies, a été créée en 2004 par des jeunes du quartier de Boissard. Leur but est d'apporter un soutien et un accompagnement aux habitants fragilisés par le chômage et le désespoir. L'association intervient dans les quartiers de Boissard, Chauffour, Carénage, Lacroix, Lafond et Terrain Sonis.

Le sigle FAIR+ reflète la volonté des initiateurs du projet, dont M. Cambrone l'actuel président, d'être une force de propositions et d'actions pour répondre aux besoins et aux préoccupations des habitants.

Les services proposés par l'association sont : l'aide aux devoirs pour les enfants de 6 à 16 ans, les recherches d'aide pour les jeunes de 18 à 25 ans, l'accompagnement administratif, la rédaction de courriers et de CV, les photocopies et impressions de documents, ainsi que du conseil et de la formation pour tous les habitants du secteur.

CONTACT : Résidence 2^e Pont, Bât 9, LCR, rue Inter Quartier Sonis, 97139 Les Abymes



CHIFFRES
CLÉS
10

C'EST LE NOMBRE D'ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES QUI S'INVESTISSENT DANS LA VIE DES RÉSIDENCES DE LA SEMAG.

RÉPONDEZ À L'ENQUÊTE SUR L'OCCUPATION DE VOTRE LOGEMENT !

La loi du 4 mars 1996 fait obligation à tous les locataires du logement social de remplir tous les 2 ans l'enquête concernant l'occupation de leur logement.

Vous avez reçu récemment un courrier à ce sujet. **Nous vous demandons de nous retourner le formulaire situé au verso complété, daté et signé, accompagné des avis d'imposition 2015** (portant sur les revenus de l'année 2014) et des documents justificatifs correspondant à votre situation, dans un même courrier de réponse **dans le respect de la date limite indiquée dans le courrier.**

En cas de changement dans votre situation familiale (mariage, divorce, séparation, etc...) au regard de celle portée sur votre dernier avis d'imposition 2015 sur revenus 2014, joindre la copie des pièces justificatives : bulletin de mariage, acte de naissance, acte de décès, jugement de divorce, avis d'imposition...etc ...

Si votre revenu actuel a diminué d'au moins 10% par rapport aux revenus déclarés en 2014 : fournir également toutes les pièces justificatives des 12 derniers mois, (photocopies des bulletins de salaires, attestations Pôle Emploi, etc....).



C DISPO !

MARTINIQUE : LIVRAISON DE 3 NOUVELLES RÉSIDENCES

Notre parc locatif en Martinique accueille 3 nouvelles résidences. Il s'agit de **20** logements à la résidence Le Nil à **Fort-de-France**, de **8** logements à la résidence **Kassandra au Lamentin** et de **12** logements à la résidence **Béatrice à Schœlcher**.



SEMAG

0590 93 23 90

Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi & Jeudi 8h-12h &
14h-16h - Mercredi 8h-12h
Vendredi : **pas de réception**

PARTENAIRES

CAF DE GUADELOUPE
0810 25 97 10

AGLS
0590 83 55 28

URGENCES

SAMU **15**

POMPIERS **18**

POLICE SECOURS **17**

QUESTION - RÉPONSES

POURQUOI JE N'AI PAS LE DROIT D'AVOIR DE CHIEN D'ATTAQUE CHEZ MOI ?



Les chiens d'attaque sont un vrai danger pour les locataires et leurs visiteurs. Afin de favoriser le mieux vivre ensemble et de préserver la bonne tenue des immeubles, les habitations à loyer modéré sont régies par une réglementation spéciale.

En application de la loi du 6 janvier 1999 et du décret du 29 décembre 1999, les chiens d'attaque (chiens de 1^{re} catégorie : Pitbull, Mastiff...) sont formellement interdits sous peine de résiliation immédiate du bail. Les locataires n'ont donc pas le droit d'héberger et/ou de recevoir un animal susceptible de causer un trouble aux occupants de l'immeuble.

ACTU SEMAG...

LA SEMAG LIVRE SON PREMIER ÉTABLISSEMENT DESTINÉ À L'HÉBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Situé entre mer et montagne, la SEMAG a construit à Saint-Claude son premier établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : l'EHPAD "Les Jardins de Bellost".

L'aménagement en trois petites unités de vie, elles-mêmes organisées par zones de 8 chambres, offre à l'établissement un cadre familial et convivial.

Dans une volonté de qualité et de bien-être, les **48 chambres** sont individuelles. Elles sont climatisées et équipées d'une salle d'eau et de toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite. Chaque unité de vie possède un salon, un espace repas avec une cuisine participative ainsi qu'une balnéothérapie.

L'EHPAD "Les Jardins de Bellost" est ouvert depuis le 1^{er} juin 2015. **Sé prèmyé kaz a la SEMAG pou Granmoun.**



INFOS PRATIQUES...

POURQUOI FAUT-IL ENTREtenir RÉGULIÈREMENT LES JOINTS EN SILICONE DES SANITAIRES ?

La majorité des infiltrations constatées dans les salles d'eau viennent d'un mauvais entretien des joints. Alors, pour éviter des problèmes d'humidité et d'infiltration d'eau très désagréables pour vous et pour vos voisins, veillez à l'aspect de ceux-ci.

Placés sur les pourtours des sanitaires (évier, douche, baignoire ou lavabo), **les joints sont essentiels car ils évitent que l'eau ne s'infiltré dans les murs.**

Il faut donc veiller à leur bon aspect et à leur propreté. **Les nettoyer régulièrement avec un produit adéquat, type javel**, élimine l'apparition de traces noirâtres (champignons et autres bactéries) qui diminuent leur étanchéité. Lorsque les joints sont en mauvais état, le locataire doit les enlever et les remplacer par un joint en silicone neuf à l'aide d'un produit adapté et disponible dans les magasins de bricolage.



MODÈL'AGE, GESTIONNAIRE DE L'EHPAD "LES JARDINS DE BELLOST"

Route de la Diotte
Lieu-dit Bellost,
97120 St-Claude
Tél : 0590 86 94 96
Fax : 0590 60 11 50

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

L. Boussin (Directeur général)

COMITÉ DE RÉDACTION

C. Banguio, R. Galas, P. Losat,
M. Marimoutou, L. Sévérien, J. Simon

CONCEPTION

Agence Becom Caraïbes

IMPRESSION

Imprim'Press

CONTACT

communication@semag.fr

CRÉDIT PHOTOS

SEMAG, Becom Caraïbes

ISSN 1952-8264